L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er JUIN 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er JUIN 1849.

AVIS.
PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'Abeille excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.
MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.
LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.
AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.
CONGRÈS.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIÈME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

La construction d'un chemin de fer entre les rives du Mississipi et l'Océan Pacifique intéresse vivement l'Ouest et le Sud de l'Union. Ce projet, [illegible] pour la presse et le Congrès un texte [illegible] de discussions, préoccupe encore les esprits. Il n'y a rien d'impossible aux Etats-Unis, les obstacles ne font qu'accroître l'énergie des populations, et c'est précisément ce qui paraît au premier abord impraticable qui est [illegible] de suite mis à exécution. L'admirable [illegible] qui caractérise les citoyens de l'Union [illegible] commerciale qu'on peut appeler l'œil de l'avenir, leur permet de calculer d'avance et avec une rigoureuse exactitude les avantages d'une entreprise que des esprits [illegible] ou plus timides qualifieraient peut-être de chimérique.

La construction d'un chemin de fer qui relierait la vallée du Mississipi aux vastes régions que baigne l'Océan Pacifique n'est pas un rêve [illegible]. C'est une question d'argent, voilà tout. Une fois ce chemin terminé, le succès ne sera pas douteux. Les capitalistes hardis qui [illegible] ce plan colossal n'ont nullement basé leurs calculs sur des chances aléatoires; leurs prévisions sont toutes fondées sur la réalité et ne reposent pas sur des hypothèses auxquelles l'événement pourrait donner un démenti.

[illegible] qu'il faut faire comprendre aux citoyens et c'est ce qui a motivé la convocation [illegible] grande assemblée où tous les Etats du [illegible] de l'Ouest doivent être représentés. La convention se réunira à Memphis, le 4 juillet [illegible], et délibèrera sur les grands intérêts qui se rattachent à l'établissement de la voie ferrée dont nous parlons. Le Maire de Memphis a adressé aux autorités de tous les Etats [illegible] dans la vallée du Mississipi une circulaire [illegible] fait part de la prochaine réunion de la Convention et les invite à y envoyer des délégués.

Nous espérons que la Louisiane y aura ses représentants. Il est peu sage de condamner un projet avant de l'avoir discuté et de s'être éclairé [illegible] des autres. C'est en se consultant [illegible] les chances de [illegible] que l'on arrive [illegible] pays. La [illegible]

Nous pourrions faire ressortir la nécessité, [illegible] de communication [illegible] parties du territoire [illegible] extrêmes les plus [illegible] qui rayonne du centre gouvernemental. Mais c'est là un de ces axiomes [illegible] qui n'ont pas besoin d'être démontrés. On lit dans les anciens auteurs que la république est impossible avec une vaste étendue de territoire, mais les anciens n'avaient pas les moyens de locomotion que nous possédons aujourd'hui et qui anéantissent l'espace. Qu'importe que l'Union américaine couvre toute l'Amérique du Nord, si au moyen de chemins de fer et de bateaux à vapeur toutes les extrémités se rapprochent, toutes les distances s'effacent, si le Nord est en face du Sud, l'Est à l'Ouest [illegible] aux frontières, si à toutes les heures du jour et de la nuit le télégraphe communique à perte [illegible] tous les points du corps [illegible]? Reliez tous les points d'un grand continent par des moyens rapides de communication, et la république y sera possible, elle y vivra et elle prospérera malgré les sinistres prophéties de quelques énergumènes.

L'Union s'étend maintenant jusqu'aux rivages du Pacifique. D'immenses déserts séparent les Etats que baigne le Mississipi de nos nouvelles provinces. Il faut que l'industrie américaine abatte les forêts, creuse les montagnes, jette des ponts sur les rivières et construise un chemin à travers les solitudes de l'Ouest. L'Orégon et la Californie seront alors aux portes de New-York et de la Nlle-Orléans, et la république verra s'accroître rapidement les sources de sa richesse.

LE GÉNÉRAL WORTH.

Nous trouvons dans le *New-York Sun* une courte biographie de cet officier qui vient de mourir au Texas et dont le nom occupera une si [illegible] place dans l'histoire de la guerre du Mexique.

Le major-général William J. Worth est né dans l'Etat de New-York. Ses ancêtres, Anglais de naissance, vinrent s'établir dans le Massachusetts en 1642. Le père du général était marin, mais il fit donner à son fils une éducation commerciale. Le jeune Worth ne voulut pas cependant se faire marchand. Il avait [illegible] prononcé pour la carrière des armes. A sa [illegible] la guerre fut déclarée contre l'Angleterre, en 1812, qu'il entra dans l'armée en qualité de secrétaire particulier du major-général Lewis. Celui-ci jugea bientôt que l'épée conviendrait mieux aux mains de son jeune [illegible] que la plume dont il faisait un assez triste usage. Il l'envoya donc à Scott qui commandait alors une brigade sur les frontières canadiennes. Scott accueillit le jeune homme avec bonté et le plaça dans son état-major comme aide-de-camp.

Worth, au comble de ses vœux, suivit partout son chef et se distingua dans les batailles de Chippewa et du Niagara. En 1814, il fut nommé capitaine. Il avait déjà reçu une blessure dont il souffrit jusqu'au moment de sa mort.

Après le rétablissement de la paix, le gouvernement l'attacha à l'Ecole militaire de West-point. Plus tard il suivit la guerre de la Floride où il conquit le grade de brigadier-général par brevet.

Il commanda plus tard une division de l'armée [illegible] qui envahit le Mexique. A la suite d'une [illegible] querelle qu'il eut avec le colonel Twiggs, il donna sa démission et revint à Washington, mais ayant appris que le général Taylor se trouvait exposé à un très grand danger, il se hâta de retourner à son poste de [illegible]. On sait la part brillante que le général Worth a prise à la victoire de Monterey. Dans l'assaut que nos troupes livrèrent à cette ville, il se distingua entre tous par sa rare intrépidité et sa sollicitude pour les soldats qu'il commandait.

Quelques semaines plus tard il était sous les murs de Vera-Cruz avec son ancien chef et dressait les termes de la capitulation. Nous le retrouvons ensuite à Cerro Gordo où sa brigade fit des prodiges de valeur, et quelques jours après il entrait avec ces mêmes soldats dans la ville et la citadelle de Perote. Puis, marchant de succès en succès, il livra bataille à Santa-Anna sous les murs de Puebla dont il s'empara, et assista ensuite aux sanglantes journées de San Agustin, de Churubusco, de Chapultepec, de Molino del Rey et contribua à la prise de la capitale.

Là devait se terminer sa carrière de gloire. Revenu aux Etats-Unis, il fut investi du commandement de l'armée du Nouveau Mexique et il se rendait à son nouveau poste lorsqu'il fut atteint du choléra dans une des villes du Texas et mourut seul loin de sa famille et de ses amis.

M. Davis, l'habile directeur du Théâtre d'Orléans est parti hier pour New-York, d'où il s'embarquera à bord d'un des steamers de la ligne Cunard pour l'Europe. M. Davis va recruter à Paris les nouveaux sujets dont il a besoin pour compléter sa troupe d'opéra. Il sera de retour au commencement de novembre.

RIVIERES DE L'OUEST.—Chaque arrivage de l'Ouest nous vaut des alternatives de crainte ou d'espérance, selon que la crue des rivières augmente ou diminue. Tantôt elles montent, tantôt elles descendent. Comme à la bourse, toutes les préoccupations portent à l'heure qu'il est sur la hausse et la baisse. Les dernières nouvelles nous apprennent que toutes les rivières qui sillonnent l'Ohio, le Kentucky et le Missouri baissent rapidement depuis quelques jours. Tant mieux, mais voici le moment où fondent les neiges des montagnes, et cet époque est ordinairement celle de la crue. Attendons encore et ne nous alarmons pas trop.

VAPEUR UNITED-STATES.—Ce magnifique steamer, construit d'abord pour faire les traversées de New-York au Havre, a été acheté dernièrement, on se le rappelle, par le gouvernement de l'empire allemand. Il a été transformé en frégate et doit mettre prochainement à la voile pour sa nouvelle destination.

LOUISVILLE.—Le choléra diminue d'intensité à Louisville. Le Conseil de salubrité n'a signalé qu'un décès, occasionné par l'épidémie, dans la journée du 23 mai.

ACCIDENT.—Un convoi se dirigeait à Boston, le 23 de ce mois, de toute la force de la vapeur, sur le chemin de fer de Fall River. Deux frères, Henry et Ethan Leach, traversaient alors la voie près de Bridgewater. Leur voiture a été surprise par la locomotive et mise en pièces. L'un des deux frères a été tué sur le coup; l'autre a survécu quelques heures à ses affreuses blessures.

RIXE FATALE.—Le *Covington Advocate* nous apprend qu'à la suite d'une vive querelle qui a eu lieu dernièrement à Madisonville, entre un garçon de buvette nommé Silverthorn et le nommé Lewis Richard, celui-ci a reçu un coup de couteau de son adversaire et est mort le lendemain. Le meurtrier s'était d'abord enfui, mais il est revenu se constituer prisonnier entre les mains de l'autorité. Il a été aussitôt interrogé et mis en liberté, plusieurs témoins ayant déclaré sous serment qu'il n'avait porté le coup fatal à Richard que pour se défendre contre les attaques de ce dernier.

L'EMPIRE.—Ce steamer a été relevé dernièrement de cinq pieds. On n'a pas trouvé de cadavres, comme on le craignait, dans les salons inférieurs. Il y aura eu en tout moins de trente victimes.

LE CHOLÉRA A ST LOUIS.—Les journaux de St Louis du 25 mai font à peine mention du choléra. Nous apprenons cependant, par une dépêche télégraphique du 24, qu'il y avait eu dans le courant de la semaine cent trente décès occasionnés par l'épidémie. Sur vingt-huit personnes composant une compagnie d'émigrans qui se rendait en Californie, vingt sont mortes du choléra près de Jeffersonville.

HAVANE.—Le vapeur *Isabel* est entré dans le port de Savannah, le 24 de ce mois, venant de la Havane d'où il est parti le 21.

Madame Bishop était sur le point de donner son sixième et dernier concert et devait prendre son bénéfice le 27. Cette cantatrice, que nous avons pu apprécier nous-mêmes il y a un peu plus d'un an, a eu le talent de se faire bien venir des Havanais.

Une autre cantatrice, la prima donna Steffanoni, a été malade de la fièvre jaune; elle est en ce moment en convalescence.

Il circule à la Havane des listes de souscription pour engager une excellente troupe d'opéra qui débuterait l'hiver prochain.

Il y a eu dans le voisinage de la Havane et de Matanzas des pluies abondantes qui ont été très favorables aux récoltes.

Chronique Locale.

ABANDON DES TRAVAUX DE LA CREVASSE PAR LE CAPT. GRANT.—Cet ingénieur a déclaré hier au comité que, [illegible] ses efforts ayant été infructueux pour arrêter les eaux de la crevasse Sauvé, il croyait qu'il était de son devoir de remettre au comité les pouvoirs qu'il en avait reçu, afin que la ville pût prendre des mesures différentes pour arrêter le fléau qui l'afflige. Le capitaine Grant a franchement abordé la question et a déclaré que malgré quelques lenteurs dans le service, il prenait sur lui toute la responsabilité de cette affaire et que s'il existait un moyen de boucher la crevasse il ne l'avait pas trouvé et se croyait incapable d'y parvenir. M. Grant après plusieurs remarques, ajouta qu'il croit devoir appeler l'attention du comité sur le mauvais état des levées des deux côtés de la crevasse. Si une attention constante n'est apportée à leur entretien, il est à craindre qu'elles ne s'écroulent et rendent les travaux d'une plus grande difficulté. M. Grant termine en disant qu'il demande que son travail soit considéré gratuit, qu'il a dévoué à cet œuvre tout son talent, toute son énergie et qu'il est désespéré que le succès n'ait pas répondu à son désir.

M. Fabre a immédiatement offert des résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité.

Elles portent que le comité remercie M. Grant pour la peine qu'il a prise en tentant de boucher la crevasse Sauvé, que l'insuccès de ses travaux est seulement attribuable aux immenses difficultés de l'exécution et non aux talents de l'ingénieur. Sur motion de M. Dupré, un comité de trois membres, conjointement avec les voyers des Municipalités, devra se rendre à la crevasse, examiner l'état des [illegible], prendre charge des matériaux de la ville, et diminuer autant que possible les dépenses qui pèsent sur elle.

Sur motion de M. Renshaw, Th. J. Spear est invité à présenter son plan au comité et à lui expliquer comment il entendrait procéder dans le cas où les travaux lui seraient confiés.

Sur motion de M. Fabre, il a été résolu que des propositions seraient reçues aujourd'hui, à 11 heures, pour boucher la crevasse. Les soumissionnaires devront établir le prix et le temps demandé. Le comité s'est ajourné à aujourd'hui à 11 heures.

LA CREVASSE.—Nous nous sommes rendus hier soir à la crevasse Sauvé avec MM. les membres du comité, chargés de s'assurer de la situation actuelle de la crevasse. Les eaux continuent à se précipiter par l'ouverture avec une force effrayante. Une partie des travaux établis par le capitaine Grant a été détruite. La profondeur de l'eau à côté du navire qui a été placé à l'embouchure est de 30 à 35 pieds. Il serait à désirer que ce navire fût immédiatement déplacé, car la position qu'il occupe est des plus dangereuses pour les battures, le courant qui vient s'abattre sur sa quille avec une force extraordinaire est refoulé sur la rive par la résistance, et menace de détruire une plus grande étendue de batture sur le côté d'en bas. M. Dunbar a donné ordre au capitaine Blanchard de diriger les travaux et de faire étendre sur les côtés de la crevasse des pièces de toile maintenues au fond de l'eau par des poids en fer, afin de briser le courant et d'éviter par ce moyen l'excavation qui se forme sur les bords. Le comité a renvoyé les ouvriers employés aux travaux à l'exception de 40 hommes qui, sous la direction du capitaine Blanchard, devront prendre soin des matériaux appartenant à la ville et maintenir l'eau dans ses limites actuelles. Le comité fera son rapport ce matin et nous sommes enclins à croire que ces messieurs proposeront l'abandon des travaux en conservant cependant assez de monde pour empêcher la crevasse de s'agrandir. MM. Burgi et Dunbar sont cependant encore d'opinion que la crevasse peut être bouchée, mais il reste à savoir, sur quel point de vue ils envisagent cette question. Nous avons oublié de dire que l'eau qui couvre l'habitation Sauvé a atteint, plusieurs endroits, une profondeur de 7 pieds. Et on a peu estimé à propos pour enfermer la crevasse par une barrière sur la terre, il faudrait qu'elle n'eût pas moins de 10 pieds de haut sur une circonférence de 1,000 à 1,200 pieds.

L'INONDATION.—Nous n'avons rien de nouveau à dire à ce sujet; l'eau n'augmente ni ne baisse. Les habitans qui résident dans le voisinage des lieux inondés déménagent par prudence.

POLICE.—Il n'y a presque rien eu d'important dans les bureaux des recorders.

ASSAUT.—Mercredi, à environ 11 heures du matin, M. Jules Mossy rencontra M. l'abbé Louis dans la rue Royale et le frappa à coups de canne. Nous n'avons pu avoir aucun détail sur les causes qui ont provoqué cette fâcheuse affaire. Un affidavit a été fait hier par l'abbé Louis pardevant le recorder Génois.

VOL.—Mme Margaret a fait un affidavit pardevant le recorder Bouzeneau, dans lequel elle déclare que Anna Buckely s'est introduit chez elle et a volé une somme de $35. L'accusée a été arrêtée et envoyée pardevant la 1re Cour de District.

ROGNURES.

ELOQUENCE SOCIALISTE.—Il n'y a pas bien long-temps, le citoyen de Serignac, ou un de ses associés en *quêtes socialistes*, mais le nom nous échappe, enfin, le citoyen de Serignac, ou Mortier, ou de Bonnard—les trois noms n'en font qu'un, prononça dans un club le discours suivant:

"En ce temps-là, les Hébreux furent chassés par les Egyptiens qui étaient les *aristos* de l'époque.

"Les Hébreux passèrent la mer Rouge, qui était la *République rouge* d'alors.

"Ils arrivèrent dans la terre promise, et assiégèrent la ville de Jéricho qui représentait le *capital* d'autrefois.

"Ils firent sept fois le tour du *capital*, en sonnant de la trompette, et la septième fois, le capital, c'est-à-dire la ville de Jéricho, tomba.... en ruines!

"Citoyens, mon portier m'informe que les chants de la *Marseillaise* et du *Départ* ont jeté l'alarme et la terreur dans l'âme des bourgeois du quartier qui sont les Egyptiens d'aujourd'hui ou le capital d'autrefois!

"Persévérez, et à la septième fois, les Egyptiens et le capital tomberont.... le nez contre terre!"

Les auditeurs de ce discours furent extrêmement émus. Ils résolurent d'acheter des petites trompettes de bois, à un sou, pour venir à la prochaine séance, et exécuter ensuite une procession sonore autour du quartier. Malheureusement, tout le discours n'était pas aussi innocent, et la police, probablement héritière des Pharaon, fit happer l'orateur.

L'orateur vient de comparaître devant un tribunal, nous voulions dire devant les sages de l'Egypte, lesquels, attendris et désarmés par les beautés du discours, l'ont simplement [illegible] au succès de ridicule!

Quelle tolérance! Il n'y a que des Egyptiens pour être aussi féroces!

—On s'étonne [illegible], lorsqu'il s'est agi de [illegible] l'exécuteur des hautes-œuvres d'une des villes voisines de Paris, il y eut plus de six cents demandes, toutes appuyées de pièces à l'appui et de certificats. Voici textuellement une des apostilles d'une de ces demandes:

"Je certifie que A...., excellent père de famille, garde national irréprochable, a tout ce qu'il faut pour faire un bourreau très-distingué; je serai personnellement heureux de voir tomber sur lui le choix de M. le ministre; je crois qu'il s'en montrera digne à tous égards, et que le gouvernement n'aura qu'à se féliciter de son utile concours.

"Signé: B....,
"Représentant du peuple."

—M. G... qui fut autrefois un des suppléants de M. Guizot au collége de France, par un singulier caprice de la nature, ressemble d'une manière frappante au citoyen Proudhon.

Ennuyé de cette ressemblance, M. G... employa mille subterfuges pour s'y soustraire. Habitué à porter des lunettes, il a renoncé à en faire usage. Habitué à porter un chapeau, ayant la même forme que celui du célèbre socialiste, M. G..., a changé sa coiffure. Mais il a beau faire, il demeure le Sosie de M. Proudhon.

L'autre jour, comme il passait précisément dans la rue Mazarine, M. G... remarqua avec inquiétude qu'il était examiné fort curieusement par deux sergents de ville, et il entendit l'un d'eux qui disait:

—C'est lui. On le croit parti, c'est une frime, c'est lui.

—Très-bien, lui répondit l'autre.

M. G... disparut subitement par le passage de l'Institut, où il monta chez un ami, s'estimant très-heureux de n'avoir pas été arrêté.

On nous saît qu'à l'avenir, lorsqu'il aurait à sortir, M. G... aurait la précaution de mettre un faux nez.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

V.
La petite maison.

Nous avons laissé Mme de La Mothe sur la porte de l'hôtel, suivant des yeux la voiture de la reine, qui disparaissait rapidement.

Quand sa forme cessa d'être visible, quand son roulement cessa d'être distinct, Jeanne remonta à son tour dans son remise et rentra chez elle pour prendre un domino et un autre masque, et pour voir en même temps si rien de nouveau ne s'était passé à son domicile.

Mme de La Mothe s'était promis pour cette bienheureuse nuit un rafraîchissement à toutes les émotions du jour. Elle avait résolu, une fois en femme forte qu'elle était, de faire le garçon, comme on dit vulgairement et expressivement, et de s'en aller en conséquence respirer toute seule les délices de l'imprévu.

Mais un contretemps l'attendait au premier pas qu'elle faisait dans cette route si séduisante pour les imaginations vives et longtemps contenues.

En effet, un grison l'attendait chez le concierge.

Ce grison appartenait à M. le prince de Rohan et était porteur de la part de son éminence d'un billet conçu en ces termes:

"Madame la comtesse,

"Vous n'avez pas oublié sans doute que nous avons des affaires à régler ensemble. Peut-être avez-vous la mémoire brève; moi, je n'oublie jamais ce qui m'a plu.

"J'ai l'honneur de vous attendre là où le porteur vous conduira, si vous le voulez bien."

La lettre était signée de la croix pastorale.

Mme de la Mothe, d'abord contrariée de ce contretemps, réfléchit un instant et prit son parti avec cette rapidité de décision qui la caractérisait.

—Montez avec mon cocher, dit-elle au grison, ou donnez-lui l'adresse.

Le grison monta avec le cocher, Mme de La Mothe dans la voiture.

Dix minutes suffirent pour mener la comtesse à l'entrée au faubourg Saint-Antoine, dans un renfoncement nouvellement aplani, où de grands arbres, vieux comme le faubourg lui-même, cachaient à tous les yeux une de ces jolies maisons bâties sous Louis XV, avec le goût extérieur du seizième siècle et le confort incomparable du dix-huitième.

—Oh! oh! une petite maison, murmura la comtesse; c'est bien naturel de la part d'un grand prince! mais c'est bien humiliant pour une Valois.—Enfin!

Ce mot, dont la résignation a fait un soupir, ou l'impatience une exclamation, décelait tout ce qui sommeillait de dévorante ambition et de folle convoitise dans son esprit.

Mais elle n'eut pas plus tôt dépassé le seuil de l'hôtel que sa résolution était prise.

On la mena de chambre en chambre, c'est-à-dire de surprises en surprises, jusqu'à une petite salle à manger du goût le plus exquis.

Elle y trouva le cardinal seul et l'attendant.

Son éminence feuilletait des brochures qui ressemblaient fort à une collection de ces pamphlets qui pleuvaient par milliers à cette époque, quand il ne venait d'Angleterre ou de la Hollande.

A sa vue il se leva.

—Ah! vous voici, merci, madame la comtesse, dit-il.

Et il s'approcha pour lui baiser la main.

La comtesse recula d'un air dédaigneux et blessé.

—Quoi donc! fit le cardinal, et qu'avez-vous, madame?

—Vous n'êtes pas accoutumé, n'est-ce pas monseigneur, à voir une pareille figure aux femmes à qui votre éminence fait l'honneur de les appeler ici.

—Oh! madame la comtesse.

—Nous sommes dans votre petite maison, n'est-ce pas, monseigneur? dit la comtesse en jetant autour d'elle un regard dédaigneux.

—Mais, madame....

—J'espérais, monseigneur, que votre éminence daignerait se rappeler dans quelle condition je suis née. J'espérais que votre éminence daignerait se souvenir que si Dieu m'a faite pauvre, il m'a laissé au moins l'orgueil de mon rang.

—Allons, allons, comtesse, je vous avais prise pour une femme d'esprit, fit le cardinal.

—Vous appelez femme d'esprit, à ce qu'il paraît, monseigneur, toute femme indifférente à tout, même au déshonneur; à ces femmes, j'en demande pardon à votre éminence, j'ai l'habitude, moi, de donner un autre nom.

—Non pas, comtesse, vous vous trompez; j'appelle femme d'esprit toute femme qui écoute quand on lui parle ou qui ne parle pas avant d'avoir écouté.

—J'écoute, voyons.

—J'avais à vous entretenir, d'objets sérieux.

—Et vous m'avez fait venir pour cela dans une salle à manger?

—Mais oui; eussiez-vous mieux aimé que je vous attendisse dans un boudoir, comtesse?

—La distinction est délicate.

—Je le crois ainsi, comtesse.

—Ainsi, il ne s'agit que de souper avec monseigneur?

—Pas autre chose.

—Que votre éminence soit persuadée que je ressens cet honneur comme je le dois.

—Vous raillez, comtesse?

—Non, je ris.

—Vous riez?

—Oui. Aimez-vous mieux que je me fâche? Ah! vous êtes d'humeur difficile, monseigneur, à ce qu'il paraît.

—Oh! vous êtes charmante quand vous riez, et je ne demanderais rien de mieux que de vous voir rire toujours. Mais vous ne riez pas en ce moment. Oh! non, non; il y a de la colère derrière ces belles lèvres qui montrent les dents.

—Pas le moins du monde, monseigneur, et la salle à manger me rassure.

—A la bonne heure!

—Et j'espère que vous y souperez bien.

—Comment, que j'y souperai bien. Et vous?

—Moi, je n'ai pas faim.

—Comment, madame, vous me refusez à souper?

—Plaît-il?

—Vous me chassez?

—Je ne vous comprends pas, monseigneur.

—Ecoutez, chère comtesse.

—J'écoute.

—Si vous étiez moins courroucée, je vous dirais que vous avez beau faire, vous ne pouvez pas vous empêcher d'être charmante; mais comme à chaque compliment je crains d'être congédié, je m'abstiens.

—Vous craignez d'être congédié. En vérité, monseigneur, j'en demande pardon à votre éminence, mais vous devenez inintelligible.

—C'est pourtant limpide, ce qui se passe.

—Excusez mon éblouissement, monseigneur.

—Eh bien! l'autre jour vous m'avez reçu avec beaucoup de gêne; vous trouviez que vous étiez logée d'une façon peu convenable pour une personne de votre rang et de votre nom. Cela m'a forcé d'abréger ma visite; cela en outre vous a rendue un peu froide avec moi. J'ai pensé alors que vous remettre dans votre milieu, dans vos conditions de vivre, c'était rendre l'air à l'oiseau que le physicien place sous la machine pneumatique.

—Et alors, demanda la comtesse avec anxiété, car elle commençait à comprendre.

—Alors, belle comtesse, pour que vous puissiez me recevoir avec franchise, pour que de mon côté je puisse venir vous visiter sans me compromettre, ou vous compromettre vous-même....

Le cardinal regardait fixement la comtesse.

—Eh bien? demanda celle-ci.

—Eh bien, j'ai espéré que vous daigneriez accepter cette simple maison. Vous comprenez, comtesse, je ne dis pas petite maison.

—Accepter, moi? Vous me donnez cette maison, monseigneur? s'écria la comtesse, dont le cœur battait à la fois d'orgueil et d'avidité.

—Bien peu de chose, comtesse, trop peu; mais si je vous donnais plus, vous n'accepteriez point.

—Oh! ni plus ni moins, monseigneur, dit la comtesse.

—Vous dites? madame.

—Je dis qu'il est impossible que j'accepte un pareil don.

—Impossible! Et pourquoi?

—Mais parce que c'est impossible, tout simplement.

—Oh! ne prononcez pas ce mot-là près de moi, comtesse.

—Pourquoi?

—Parce que je ne veux pas y croire près de vous.

—Monseigneur!....

—Madame, la maison vous appartient, les clés sont là sur un plat de vermeil. Je vois traits comme un triomphateur. Voyez-vous encore une humiliation dans cela?

—Non, mais....

—Voyons, acceptez.

—Monseigneur, je vous l'ai dit.

—Comment, madame, vous écrivez aux ministres pour solliciter une pension; vous acceptez cent louis de deux dames inconnues, vous!

—Oh! monseigneur, c'est bien différent. Qui reçoit....

—Qui reçoit oblige, interrompit dit noblement le prince. Voyez, je vous ai attendu dans votre salle à manger, je n'ai pas même vu ni le boudoir, ni les salons, ni les chambres; seulement je suppose qu'il y a tout cela.

—Oh! monseigneur, pardon; car vous me forcez d'avouer qu'il n'est pas d'homme plus délicat que vous.

Et la comtesse, si longtemps contenue, rougit de plaisir en songeant qu'elle allait pouvoir dire: Ma maison.

Puis, voyant tout à coup qu'elle se laissait entraîner, à un geste que fit le prince:

—Monseigneur, dit-elle en reculant d'un pas, je prie Votre Eminence de me donner à souper.

Le cardinal ôta un manteau dont il ne s'était pas encore débarrassé, approcha un siége pour la comtesse, et vêtu d'un habit de ville qui lui seyait à merveille, il commença son office de maître d'hôtel.

Le souper se trouva servi en un moment.

Tandis que les laquais pénétraient dans l'antichambre, Jeanne avait replacé un loup sur son visage.

—C'est moi qui devrais me masquer, dit le cardinal, car vous êtes chez vous; car vous êtes au milieu de vos gens; car c'est moi qui suis l'étranger.

Jeanne se mit à rire, mais n'en garda pas moins son masque. Et malgré le plaisir et la surprise qui l'étouffaient, elle fit honneur au repas.

Le cardinal, nous l'avons déjà dit en plusieurs occasions, était un homme d'un grand cœur et d'un réel esprit.

La longue habitude des cours les plus civilisées de l'Europe, des cours gouvernées par des reines, l'habitude des femmes qui, à cette époque, compliquaient, mais souvent aussi résolvaient toutes les questions de politique; cette expérience, pour ainsi dire transmise par la voie du sang, et multipliée par une étude personnelle; toutes ces qualités si rares aujourd'hui, déjà rares alors, faisaient du prince un homme extrêmement difficile à pénétrer pour les diplomates, ses rivaux, ou pour les femmes ses maîtresses.

C'est que sa bonne façon et sa haute courtoisie étaient une cuirasse que rien ne pouvait entamer.

Aussi le cardinal se croyait-il bien supérieur. Jeanne, cette provinciale bouffie de prétentions, et qui, sous son faux orgueil, n'avait pu lui cacher son avidité, lui paraissait une facile conquête, durable sans doute à cause de sa beauté, de son esprit, de ce je ne sais quoi de provoquant qui séduit beaucoup plus les hommes blasés que les hommes naïfs. Peut-être cette fois le cardinal, plus difficile à pénétrer qu'il n'était pénétrant lui-même, se trompait-il; mais le fait est que Jeanne, belle qu'elle était, ne lui inspirait aucune défiance.

Ce fut la perte de cet homme supérieur. Il ne se fit pas seulement moins fort qu'il était, il se fit ingénu; de Marie-Thérèse à Jeanne de La Mothe, la différence était trop grande pour qu'un Rohan de cette trempe se donnât peine de lutter.

Aussi une fois la lutte engagée, Jeanne qui sentait son infériorité apparente, se garda-t-elle de laisser voir sa supériorité réelle; elle joua toujours la provinciale coquette, elle fit la femmelette, ou se conserver un adversaire, confiant dans sa force et par conséquent faible dans ses attaques.

Le cardinal, qui avait surpris chez elle tous ces mouvemens qu'elle n'avait pu réprimer, la crut donc enivrée du présent qu'il venait de lui faire; elle l'était effectivement, car le présent était non seulement au dessus de ses espérances, mais même de ses prétentions.

Seulement, il oubliait que c'était lui qui était au-dessous de l'ambition et de l'orgueil d'une femme telle que Jeanne.

Ce qui dissipa d'ailleurs l'enivrement chez elle, c'est la succession de désirs nouveaux immédiatement substitués aux anciens.

—Allons, dit le cardinal en versant à la comtesse un verre de Chypre dans une petite coupe de cristal étoilée d'or; allons, puisque vous avez signé votre contrat avec moi, ne me boudez plus, comtesse.

—Vous bouder, oh! non.

—Vous ne recevrez donc quelquefois ici sans trop de répugnance?

—Jamais je ne serai assez ingrate pour oublier que vous êtes ici chez vous, monseigneur.

—Chez moi! fi donc!

—Non, non, chez vous, bien chez vous.

—Ah! si vous me contrariez, prenez garde!

—Eh bien! qu'arrivera-t-il?

—Je vais vous imposer d'autres conditions.

—Ah! prenez garde à votre tour.

—A quoi?

—A tout.

—Dites.

—Je suis chez moi.

—Et....

—Et si je trouve vos conditions déraisonnables, j'appelle mes gens.

Le cardinal se mit à rire.

—Eh bien! vous voyez dit-elle?

—Je ne vois rien du tout, fit le cardinal.

—Si fait, vous voyez bien que vous vous moquez de moi!

—Comment cela?

—Vous riez!....

—C'est le moment, ce me semble.

—Oui, c'est le moment, car vous savez bien que si j'appelais mes gens ils ne viendraient pas.

—Oh! sa fait, le diable m'emporte.

—Fi! monseigneur.

—Qu'ai je donc fait?

—Vous avez juré, monseigneur.

—Je ne suis plus cardinal ici, comtesse, je suis chez vous, c'est-à-dire en bonne fortune.... et il se mit encore à rire.

—Allons, dit la comtesse en elle-même, décidément, c'est un excellent homme.

—A propos, fit tout à coup le cardinal, comme si une pensée bien éloignée de son esprit venait d'y rentrer par hasard, que me disiez-vous l'autre jour de ces deux dames de charité, de ces deux Allemandes?

—De ces deux dames au portrait? fit Jeanne, qui, ayant vu la reine, arrivait à la parade et se tenait prête à la riposte.

—Oui, de ces dames au portrait.

—Monseigneur, fit Mme de La Mothe en regardant le cardinal, vous les connaissez aussi bien et même mieux que moi, je parie.

—Moi! Oh! comtesse, vous me faites tort. N'avez-vous point paru désirer savoir qui elles sont?

—Sans doute; et c'est bien naturel de désirer connaître ses bienfaitrices, ce me semble.

—Eh bien, si je savais qui elles sont, vous le sauriez déjà, vous.

—Monsieur le cardinal, ces dames, vous les connaissez, vous dis-je.

—Non.

—Encore un non, et je vous appelle menteur.

—Oh! et moi je me venge de l'insulte.

—Comment, s'il vous plaît?

—En vous embrassant.

—Monsieur l'ambassadeur près la cour de Vienne, monsieur le grand ami de l'impératrice Marie-Thérèse, il me semble, à moins qu'il ne soit guère ressemblant, que vous auriez dû reconnaître le portrait de votre amie.

—Quoi vraiment, comtesse, c'était le portrait de Marie-Thérèse!

—Oh! faites donc l'ignorant, monsieur le diplomate!

—Eh bien, voyons, quand cela serait, quand j'aurais reconnu l'impératrice Marie-Thérèse, où cela nous mènerait-il?

—Qu'ayant reconnu le portrait de Marie-Thérèse, vous devez bien avoir quelque soupçon des femmes à qui un pareil portrait appartient.

—Mais pourquoi voulez-vous que je sache cela? dit le cardinal assez inquiet.

—Dam! parce qu'il n'est pas très ordinaire de voir un portrait de mère; car, remarquez bien que ce portrait est un portrait de mère et non d'impératrice, entre d'autres mains qu'entre les mains....

—Achevez.

—Qu'entre les mains d'une fille....

—La reine! s'écria Louis de Rohan avec une vérité d'intonation qui dupa Jeanne. La reine! Sa Majesté serait venue chez vous!

—Eh! quoi, vous n'avez pas deviné que c'était elle, monsieur?

—Mon Dieu! non, dit le cardinal d'un ton parfaitement simple; non, il est d'habitude, en Hongrie, que les portraits des princes régnans passent de famille en famille. Ainsi, moi qui vous parle, par exemple, je ne suis ni fils, ni fille, ni même parent de Marie-Thérèse, eh bien! j'ai un portrait d'elle sur moi.

—Sur vous? monseigneur.

—Tenez, dit froidement le cardinal.

Et il tira de sa poche une tabatière qu'il montra à Jeanne, confondue.

—Vous voyez bien, ajouta-t-il, que si j'ai le portrait, moi qui, comme je vous le disais, n'ai pas l'honneur d'être de la famille impériale, un autre que moi peut bien l'avoir oublié chez vous, sans être pour cela de l'auguste maison d'Autriche.

Jeanne se tut. Elle avait tous les instincts de la diplomatie; mais la pratique lui manquait encore.

—Ainsi, à votre avis, continua le prince Louis, c'est la reine Marie-Antoinette qui est allée vous rendre visite?

—La reine avec une autre dame.

—Mme de Polignac?

—Je ne sais.

—Mme de Lamballe?

—Une jeune femme fort belle et fort sérieuse.

—Mlle de Taverney peut-être?

—C'est possible; je ne la connais pas.

—Alors, si Sa Majesté vous est venue rendre visite, vous voilà sûre de la protection de la reine. C'est un grand pas pour votre fortune.

—Je le crois, monseigneur.

—Sa Majesté, pardonnez-moi cette question, a-t-elle été généreuse envers vous?

—Mais elle m'a donné une centaine de louis, je crois.

—Oh! Sa Majesté n'est pas riche, surtout dans ce moment-ci.

—C'est ce qui double ma reconnaissance.

—Et vous a-t-elle témoigné quelqu'intérêt particulier?

—Un assez vif.

—Alors tout va bien, dit le prélat pensif et oubliant la stratégie, ou pensez à la protectrice, il ne vous reste donc plus à faire qu'une seule chose.

—Laquelle?

—Pénétrer à Versailles.

La comtesse sourit.

—Ah! ne nous le dissimulons pas, comtesse, là est la véritable difficulté.

La comtesse sourit une seconde fois, mais d'une façon plus significative que la première.

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

Vingt-cinq piastres de récompense. [illegible] Ambroise [illegible] nommé BERNARD, [illegible] Bernard est bien connu de la police, ayant travaillé longtemps dans la ville. [illegible]
Chas. E. [illegible]
1er juin—1m [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Jeudi soir, 31 mai 1849.

Il s'est fait des ventes de coton, aujourd'hui, au montant de 2,000 balles, aux cours précédens.

Le marché au sucre n'a éprouvé aucun changement, et il ne s'est fait que de faibles ventes.

Le marché à la farine est dans un état de calme et on ne vend qu'aux consommateurs. Le maïs a baissé de prix—5,000 sacs ayant été vendus de 32 @ 35 cts le boisseau.

Nous n'avons aucun changement à noter sur le cours des provisions, qui n'ont du reste été que peu demandées.

Le whiskey rectifié se vend 16 @ 16½ cts le gallon.

CHANGE.—Le change est lourd. Nous cotons: Sterlings 7½ @ 8 pour 0/0 de prime—France 5f 25 @ 5f 30—Traites sur New York @ 60 jours, ¾ @ ½ pour cent d'escompte—Checks, ¼ @ 1 pour 0/0 de prime.

Le fret est excessivement calme—Un ou deux petits lots de coton ont été pris pour Liverpool à 3/16 d. pour compléter un chargement.

COMITÉ DE SECOURS DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.

Ce comité se réunira vendredi 1er juin à 5 heures et demie à la salle du Conseil de la Première Municipalité.

Nouvelle-Orléans, 31 mai 1849.
J. L. FABRE, secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIÉS.

Navire	Niagara, Nye, pr New York.
	Oregon, Ford, pr Havre.
	Susan Lord, Curtis, pr Liverpool.
	Geo Evans, Couillard, pr Genes.
	Manchester, Cone, pr Havre.
	Geo Thatcher, Crowell, pr Havre.
	Lucas, Osterbridge, pr Philadelphie.
	Buena Vista, Linnell, pr Havre.
	Courtney, Harrison, pr Liverpool.
	Creole, Foster, pr Havre.
Barque	Saxony, Knowles, pr Boston.
	Turbo, Young, pr Boston.
	Brenda, Young, pr Boston.
Brick	Czarina, Graves, pr Cadiz.
Goelette	Fawn, Day, pr Boston.
Steamship	E A Ogden, Haviland, prGalveston.

ARRIVÉS.

—STEAMERS—

Atlantic, Broadwell, de St Louis.
Gipsey, Ure, de Baton Rouge.
Gen Worth, Charles, de Shipwith's Landing.
Woodsman, Aukrim, de la Rouge.
Alert Scott, Burgeon, de St Louis.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Niagara, pour New-York.............le 12 Mai
D'AMERIQUE.
Niagara, de New-York..............le 13 Juin

Le navire PESCATORE, capitaine Bourdin, du Havre, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis sous cinq jours autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
L. H. GALE,
30 mai 23, Commune.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire français PESCATORE ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit navire.
L. H. GALE,
30 mai 23, Commune.

AVIS.
Messieurs.—Veuillez être assez bons pour annoncer demain, dans votre estimable journal que je répondrai dimanche à l'avis publié ce matin dans votre colonne d'avis par les sieurs Bazin et Dutuit. Je vous prie seulement d'insérer les lignes suivantes.

1o La *Presse des deux Mondes* ne doit rien au sieur Dutuit, vu que le sieur Dutuit a reçu et a fait collecter pour ce journal une somme plus forte que le montant des dépenses du journal.

2o M. d'Artlys n'a autorisé personne à signer en son nom, pas plus M. Dutuit qu'un autre, et la langue française est si pauvre, qu'il ne sait comment qualifier cette action.

3o La plupart des comptes de la ville ont été touchés par le sieur Dutuit (ou du moins en son nom), et plusieurs n'ont jamais été portés en compte par ce dernier.

rédacteur en chef de la Presse Progressive
1er juin—1

LE Docteur ADOLPHE CARTIER a transporté son office de consultation et son domicile rue Bourbon No 37, près de l'encoignure Douane. Il donnera ses consultations de 6 à 8 heures du matin, de 1 à 3 de l'après-midi et de 8 à 9 heures du soir.
1er juin—3

AVIS.—La société ci-devant existant entre les soussignés sous la raison de A. Ledoux & Co., est, par consentement mutuel, dissoute à partir de ce jour. M. Alphonse Miltenberger est chargé de la liquidation des affaires et est autorisé à se servir du nom de la maison comme liquidateur.
A. LEDOUX.
ALPHONSE MILTENBERGER.
Nouvelle-Orléans, 31 mai 1849. 1er juin

LES affaires ci-devant conduites par A. Ledoux & Co., seront continuées par le soussigné sous la raison de A. Miltenberger & Co. afin de distinguer sa maison de celle de son frère Mr. Miltenberger.
1er juin—1 [illegible]

84, RUE DE CHARTRES, 84
MAGASIN DE MERCERIE, ARTICLES DE FANTAISIE ET BAZAR DE JOUETS.

LE soussigné prévient le public qu'à partir du 1er juin il vendra, à des prix très réduits, les articles suivants:
Eventails riches montures ivoire, nacre et baleine.
Peignes en écaille derniers modèles.
Corbeilles et paniers de fantaisie.
Ombrelles en tout genre.
Un grand choix de poupées de toutes dimensions, parfumerie fine, boîtes à ouvrage, nécessaires, sacs, à habits, à cheveux, bourses et ridicules de fantaisie, perles acier, laine à broder et patrons de tapisserie, rubans, galons, boutons et en général tous les objets nécessaires à la lingerie.
1er juin—3 FREDERIC AUPROID.

MEDICATION F. V. RASPAIL.
LES soussignés, seuls agents pour la vente des médicaments et ouvrages de M. Raspail, rappellent au public en général, qu'ils reçoivent régulièrement des assortiments bien complets, ainsi que des pharmacies portatives pour l'usage des voyageurs et des capitaines de navires.
Nota.—Les abonnés à la Revue médicale sont prévenus qu'ils peuvent retirer les huit livraisons de la 2me année.
F. & J. LACOSTE,
1er juin 105, rue Royale.

EN débarquement du navire Pactolus, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
8 barriques vin rouge St-Emilion St Georges No 1
16 do do do 2
36 do do do 3
9 1/2 barriques do do 1
9 do do do 2
9 do do do 3
45 demi barriques vin blanc Sauterne.
F. & J. LACOSTE,
1er juin 105, rue Royale.

VINS ROUGE—35 barriques Pauillac et St-Trelody, convenable à l'usage des familles.
150 caisses vieux vin rouge en bouteilles et demi-bouteilles, en magasin, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO
1 juin 35, rue Natchez.

VIN BLANC—20 barils très vieux vin blanc Haut-Sauterne;
15 barils vin ordinaire do do do do
50 caisses vieux Chateau d'Yquem, en magasin, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
1 juin 35, rue Natchez.

VIN DE XERES—2 pipes, 6 demi, 20 quarts, et 10 huitiemes très supérieur.
12 quarts et 30 huitièmes ordinaire, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
1 juin 35, rue Natchez.

CHAMPAGNE—250 paniers de l'Ancre, Comte de Valmont & Marquis de Lorme.
150 paniers Comte de Mareuil Cordon Vert;
150 do Cordon Bleu.
25 do Crenle.
50 do Moët.
20 do Cliquot, en magasin, et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
1 juin 35, rue Natchez.

SARDINES—10 caisses, en magasin, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
1 juin 35, rue Natchez.

DIVERS—100 boites truffes au naturel, 200 demi do do do.
50 boîtes pâtés truffés, 150 demi et 100 1/4 do do
50 do champignons et 300 demi do do do.
300 demi do cèpes à l'huile.
30 caisses fruits au jus, en magasin et à vendre
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
1 juin 35, rue Natchez

POIVRE—100 sacs à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins.

PIMENT—200 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins

SUCRE—250 barils et demi-caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins.

CAFE DE JAVA—175 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins.

VIN DE MALAGA—65 barriques de Malaga sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins.

THE—4000 thé impérial, poudre à canon, Young Hyson, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
1ju 60, rue des Magasins.

LES soussignés ont reçu directement de Brême, par le dernier arrivage:
110 jambons de Westphalie de première qualité, à vendre par DURYEE & JEAN,
31 mai—6 Encoignure Royale et Conti

Rideaux, Bouteilles brodés.
MOUSSELINES à raies et à carreaux pour rideaux.
Magnifique mousseline à dessins brodés pour rideaux.
Courte-pointes en dentelles, toile et mousseline blanc et couleur pour ameublement.
Garnitures de toilettes en blanc et en couleur très belles.
Toile à drap et à chemise; toile à oreiller.
Articles de tout genre de ménage.
Une autre collection de tapis pour table.
Articles français à 20 cents la verge.
THOMAS BRADY,
31 mai 21, rue de Chartres.

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivants, reçus par le navire Seth Sprague, de Liverpool:
3 caisses peignes noirs assortis, de No. 18 à 30.
1 do ciseaux noirs do do qualité.
1 do ciseaux noirs, D. H. HAGGERTY.
31 mai [illegible] rue Bourbon

EPAULES—38 barriques épaules de Cincinnati, en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
31 mai 62 et 63 rue des Magasins

[illegible]

DEMANDE—On demande un bon commis apothicaire, parlant français et anglais; on trouvera [illegible]. S'adresser à Chs. [illegible], encoignure Royale et Douane.
30mai—2f

Maison de résidence à vendre.
UNE magnifique maison en bois à deux étages, située sur le coté Nord Ouest de la rue des Bayades, une porte au dessous de la rue [illegible]; construite de la manière la plus convenable pour une famille. Elle se compose de deux salles, un passage et cinq chambres. La bâtisse dans le fond contient une salle à manger, cuisine, chambre à repasser et trois chambres à l'étage au-dessus. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.
30mai—1f

Cognac Pellevoisin.
10 DEMI PIPES de preuve de couleur foncée; 20 quarts do do do do; en débarquement du navire Pescatore, du Havre, à vendre par
TH. BADLY BLANCHARD & Co.
30 mai—15 20 rue de la Douane

POIVRE—150 sacs en magasin et à vendre par
E. J. HART & CO,
95, Tchoupitoulas

FROMAGE DE L'OUEST—60 caisses en débarquement et à vendre par
E. J. HART & CO,
30mai 95, Tchoupitoulas

ALCOOL—40 barils 92 pour cent, en débarquement du steamer Hammond, à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
30mai Enc. Commune et Magasins.

HUILE DE LIN—40 barils huile de lin, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
30mai enc. Magasins et Commune

ESPRIT DE TEREBENTHINE—45 barils, à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
30mai enc. Magasins et Commune

VINS.
EN débarquement du navire Pactolus, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge (Queyries),
15 do vin blanc Haut Sauterne,
30 barils do do
12 barriques vin blanc qualité supérieure,
9 barils do do do.
J. N. CURIEN,
30 mai—4 rue Conti, No 25.

A VENDRE LA GROCERIE No. 193, encoignure Remparts et Quartier, pour cause de départ du propriétaire.
S'adresser sur les lieux. 29mai—3f

47, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE, 47.
Manufacture de pianos de M. Jules Faivre.
LOCATION, RÉPARATION, ACCORDS.
LE monde musical de la Louisiane apprendra avec plaisir que la manufacture de pianos de M. Jules Faivre, rue Conti, 47, est toujours garnie des meilleurs pianos.
Outre le système en fer, dont M. Faivre est l'inventeur, de nombreux perfectionnements ont été faits par lui. Ses pianos joignent à l'avantage de n'avoir qu'à de rares intervalles recours à l'accordeur, une étendue de son remarquable.
M. Faivre rappelle à ses nombreux clients qu'il vend en détail les pianos de la fabrique de MM. Erard & Pleyel. 29 mai

Cigares de la Havane.
EN débarquement des bricks Salvadora et Ysabella Reed—60,000, qualités assorties, des manufactures Sevillana, Fumaderos, Diadema, etc., à vendre par J. N. RICULFI & Co,
29 mars 17 rue Commune

Bottes, Souliers et Brodequins.—77 caisses en débarquement du navire Kentucky, et à vendre par
G. W. DUNBAR,
29 mai 30, rue de la Douane

CHAMPIGNONS ET CEPES—300 boîtes champignons au naturel,
100 boîtes cèpes au naturel,
40 boîtes, demi et quarts de boites sardines à l'huile, en débarquement du navire Adrian, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
29 mai 21, Tchoupitoulas.

CERISES à l'eau de vie—200 caisses cerises et fruits assortis, en débarquement du navire Adrian, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
29 mai 21 Tchoupitoulas.

VIN ROUGE ET BLANC—170 barils vin rouge, 100 barils vin Sauterne, en débarquement du navire Adrian, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
29 mai 21, Tchoupitoulas.

COGNAC LAROCHELLE—100 huitiemes de pipes Cognac Larochelle, en magasin, à vendre par
O. VALETON & Co,
29 mai 21, Tchoupitoulas.

GRUYERE—En débarquement du navire la Vesta, venant du Havre, le soussigné offre à vendre
20 meules de Gruyère suisse, qualité supérieure.
DOMINIQUE LANATA,
29 mai 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Nesta, du Havre:
1000 dames-jeannes de 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
27 mai 27, rue St. Louis.

CAFE—61 sacs café vert de la Havane, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
29 mai 31, rue de la Commune.

CIGARES—103,000 cigares de la Havane, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
29 mai 31, rue de la Commune.

GRAINES DE TABAC DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
29 mai 31, rue de la Commune.

MIEL blanc de la Havane, en barillets de 20 gallons chacun, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
29 mai 31, rue de la Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—70,000 cigares en débarquement du brick Salvadora, comprenant un bon assortiment des meilleures marques de cigares de marque et à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 mai 36, Vieille-Levée.

PRINCIPES—10,000 cigares en magasin, de la marque bien connue de Montebello, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 mai 36, Vieille Levée.

TABAC EN FEUILLES.—De Vuelta de Abajo, 10 balles de qualité supérieure, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 mai 36, Vieille Levée.

FROMAGE DE BRIE
de Neufchâtel, à la crème, de ce printemps
Dépôt—Chez J. B. MICHON, rue Bourbon, No 233, près la rue Conti. 29mai—1m

EN débarquement du brick Salvadora, de la Havane,
25 balles tabac;
20 barils de vin de Xeres et Moscatel,
10 caisses cigarettes,
20 sacs cacao de Guayaquil,
25,000 cigares des marques Sevillana, Esmeralda, Washington, Minerva, Siempreviva, New Orleans, Granada et Rosa, à vendre par
B. VALLS,
28 mai 37, rue de la Commune.

SALSAPAREILLE—4 balles en débarquement de la goélette John Kowlet, de Tampico, à vendre par
B. VALLS,
28 mai 37, rue Commune.

BORDEAUX.—15 barriques Margaux, Moulin de Soubiron,
15 barriques Pauillac 1846;
20 do St-Julien Canet;
20 do Haut-Brion 1846 et 1847;
30 do vin rouge, pour familles.
En magasin, et à vendre par
F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

BORDEAUX—100 caisses Château Laffitte,
45 caisses Haut-Brion, 1841;
50 do do 1844;
100 do Château Margaux,
30 do de Julien Morin.
En magasin, et à vendre par
F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

MADERE VIEUX—2 barils et 20 caisses, vieux Madère, en magasin, à vendre par
F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

CHAMPAGNE—De la marque "American Eagle" en paniers et en 1/2 bouteilles, en magasin, à vendre par
F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

EAUX DE VIE—10 quarts diverses qualités, en magasin et à vendre par F. LONGIS,
28 mai 116 rue Royale

CAFE HAVANE—25 sacs café Havane, en magasin et à vendre par F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

MALAGA DOUX—9 barils malaga doux, en magasin, à vendre par F. LONGIS,
116, rue Royale

XERES SEC—25 barils Xérès sec, en magasin et à vendre par F. LONGIS,
116, rue Royale.

MARSEILLE—40 barriques vin rouge, en magasin, à vendre à bon marché, pour solder une consignation, par F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

PORTO DOUX—100 barils vin Porto, de la marque supérieure et bien connue "P Durand", en magasin et à vendre par F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

PORTO SEC—10 pipes, et 4 demi-pipes, vin de Porto de la marque supérieure et bien connue "P Durand", en magasin, à vendre par
F. LONGIS,
28 mai 116, rue Royale.

COGNAC—10 quarts de pipe cognac, marque Aug. Navarreau, de preuve; 10 quarts de pipe fine Champagne de la marque E. Geanty, 1re preuve, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
26 mai 22 Vieille Levée

GUIGNOLET D'ANGERS—20 paniers en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
26 mai 24 Vieille Levée

HUILE D'OLIVE SUPERFINE—200 paniers en grandes bouteilles, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE, 24 Vieille Levée

GENIEVRE—50 paniers [illegible], à vendre par A. CARRIERE,
26 mai 24 Vieille Levée

BOUCHONS—[illegible] balles, [illegible] grandeur en magasin, et à vendre par
A. CARRIERE, 24 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par
B. VALLS, 37, rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE—Quantité assorties à vendre par B. VALLS,
37, Commune.

RIZ de la Caroline—50 boucauts, en débarquement de la barque Stamford, et à vendre par
B. VALLS,
37 rue Commune.

GRAINS pour [illegible]—[illegible] barils, à vendre par
B. VALLS,
7, rue Commune.

CHARBON de la Caroline, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.

SALSAPAREILLE—[illegible]
BERNARD TURPIN,
31 Vieille Levée.

VIN [illegible]
[illegible]

MARCHANDISES AU RABAIS
ET PAS DE RESERVE SUR LES PRIX!!!
M. D. HAGGERTY & BROTHER,
50, RUE DU CANAL.

COMMENCENT aujourd'hui lundi, à se défaire de leur stock de MARCHANDISES SECHES et de FANTAISIE, aux prix des plus bas.
Ces marchandises ont été, en grande partie, achetées aux encans ces jours derniers, à des prix beaucoup plus bas que ceux des manufactures, et sont offertes à bien meilleur compte qu'aux prix les plus modérés de la place, afin de porter tout le monde à acheter.
Les personnes voudront acheter chez nous, se persuaderont que ce n'est pas seulement sur quelques articles que nous faisons nos rabais, mais que ce bon marché s'étend également sur toutes les marchandises en général.
Les détaillants de la campagne trouveront leur intérêt en venant visiter notre stock.
M. D. HAGGERTY & Co,
21 mai—3 p. [illegible] 50, rue Canal.

GRAND RABAIS.
Au No 8, rue de Chartres.
LES soussignés offrent en vente à un très grand rabais les articles suivants, venant d'être reçus par les derniers arrivages d'Europe et du Nord:
Toile d'Irlande et de Paris.
Jaconats français et mousselines à 25 cents.
Organdies et baréges à 25 c.
Toiles du Nord unies et à carreaux à 25 c.
Mousselines et jaconats noirs de 20 à 25 c.
Dessous et gingham couleurs et noirs.
Bris fil et bobinet 12½ à mousquetaires.
Indiennes Merrimack de toutes couleurs à 10 c.
Gilets fil et baréges de 20 à 25 c.
Coutil blanc et couleurs fantaisie pour fil à 65 c.
Eventail pour deuil.
Gants en fil et en fil d'Ecosse.
Rideaux en mousselines brodés riches.
Baréges noirs pour laine de 35 à 50 c.
Chemises en flanelle gaze pour dames,
do do do de hommes et enfants.
Flanelle Gaze garantie ne pas rétrécir.
Mouchoirs batiste pour fil de 30 c. à $10 la douz.
Ouvré à œil de perdrix et damassé.
Robes en mousselines brodées blanc et couleurs.
Corsets français sans coutures à $3 50 c.
Etamine, mérinos, alpacas et mousselines de laine noire.
Cravates et mouchoirs soie pour hommes.
Bas de coton pour dames et enfants.
Chaussettes de do hommes do.
Bandes et entredeux en mousselines brodées.
Châles et écharpes baréges.
Mousseline suisse, nansouk, mull, jaconat blanc.
Percale unie et frappée, mousselines damassées.
Mouchoirs tête, cotonnade, york denims à 12½ c.
Bonnets à 10 c., serviettes en œuvre fil à $1 50 la d.
Nankin véritable à $1 25 la pièce.
Parasols et parapluies, tapis laine pour tables.
Courtepointes, savons, parfumeries, fil à coudre, Agrafes, galons, aiguilles, lacets fil.
Bazin à gilets, plaidies, bretagnes, cols et pèlerines brodés, rubans, boucles et ridicules.
Bas en fil d'Ecosse pour dames et enfans.
Toile cirée, &c., &c. &c. Aussi un grand assortiment d'articles trop longs à mentionner. Les personnes qui ont besoin de marchandises sont priées de venir nous visiter, elles trouveront leurs avantages dans le prix et dans la qualité.
GIQUEL & JAMISON,
20mai No 8, rue Chartres.

Nouvelle baisse de prix.
1000 YARDES baréges imprimés, une yarde de largeur à DIX CENTS LA YARDE—
Une caisse baréges unis, carreaux estimés à VINGT-CINQ CENTS LA YARDE—1,000 yardes tissus, ont en vente à TRENTE-CINQ CENTS. Cet article vaut 75 cents—20 caisses 3,700 yardes vrai jaconat français à 25 cents la yarde—jaconats imprimés, estimés à TRENTE CENTS LA YARDE—5 caisses calicot petits dessins, à CENTS la yarde—Une caisse guinghan français à DIX CENTS la yarde THOMAS BRADY,
25 avril 21 rue Chartres

Vente pour liquidation, de Marchandises sèches devant fermer le 1er juin.
LES soussignés devant clore leurs ventes par liquidation le 1er juin prochain, offrent à dater de ce jour le stock entier des marchandises sèches qui leur reste en magasin à des prix qui considérant comme une faible évaluation d'encan. Le stock de toiles, mousselines, dentelles, rubans et de bonneterie est digne de fixer l'attention des personnes qui ont besoin de ces marchandises.
F. & E. REILLY,
16 mai—30f Encoig. Canal et Royale.

THOMAS BRADY.
Rue de Chartres, No. 21
21 Marchandises Sèches. 21
LES nouveaux arrivages, durant ces deux dernières semaines, de grands achats de marchandises de Manhattan et autres, sous mettent à même d'offrir une abondance de marchandises de nouveautés et de modes:
Tissus soie bleue, unie.
Idem de mode, uni et de toutes nuances.
Baréges bleu-marin uni, pois, bleu de ciel et noirs.
Tissus élégants, soie frappés.
Tissus satin uni et soie rayés.
5,000 yardes beaux tissus imprimés, à 25 cts la yarde.
Beau jaconat français, couleur solide, à 25 cts la yarde.
5 caisses linon suisse amélioré, à 10 cts la yarde.
Mousseline suisse brodée.
Jaconat français, rayé satin imprimée.
Mouchoirs brodés, avec grenadine et bernani.
Bonnets cambrics, haut-fantaisie, très riches.
Soierie gros-noir, ondée et rayée.
Gros de Lyon, noir, à fleurs détachées.
Mettons haut-lustre, d'une yarde de large.
Levantine noire, française, de 36 pouces.
Ducape noir pour Marchant et Spitalfield.
Soulier, de velours à cordons, jacquard, châles, travailles en même, soie, étoffe entièrement nouvelle.
Soieries bernani, imprimées.
Soierie Canton, dessins riches et points grenadines.
Aussi que toute espèce d'étoffes et articles pour habillements de dames.
6 caisses mantilles soie, d'un style nouveau, comprenant des mantilles soie maison, soie-noir, haut lustre, dessins velours appliqués, pourpre-royal, et cambrics richement brodé, vert-de-mer et bleu-Waterloo. Ces articles sont de la dernière mode parisienne.
Châle, dentelle noire, carrés et demi-carrés.
Echarpes et coiffures en dentelle noire.
Dentelle noire de large, pour bonnets.
Dentelle noire pour garnitures, large et étroite.
Cols ciselés cambrics et dentelle noire, riches, cols brodés, dentelle valenciennes, fil, anglais, et bordures; dentelle valenciennes; bordures idem, robes garnies en dentelles; robes d'enfants garnies de dentelles; tricots très fins pour hommes; toile blanche et couleur; étoffes blanches et en couleur; tarlatanne; bonnets à dentelle.
Crêpes et Archiennes, blancs, noirs et couleur. Voiles blanches et noires, en dentelles. Voiles dentelle, noirs et blanches. Gants, chevreau, soie et fil.
Rubans à bonnets, satin à ceintures et pour col.
Bas soie-perle, idem soie blanc, idem forte couleur, pâtenoise.
Bas couleur ardoise, en coton, idem moins, idem sables.
Bonbon et franges en soie; garniture en soie couleur.
Mousseline suisse, jaconats, mousselines, mousseline-batiste.
Mousseline et jaconat, à carreaux et à raies, linon-crépique; linon linon-fil, mouchoirs batiste; idem ourlés et à rivières; mouchoirs brodés et à dentelles; baréges voiles, vestes et bas; batistes; batiste à cordonnet en coton; mouchoirs soie; idem coton frangé; idem Madras; toile du Nord unie et à carreaux; guingham à petits carreaux, solides; guingham français et d'Earlstown; calicots français et anglais; idem américain; idem meubles; idem anglais très lisse; tricots rayés de Turquie.
Toile à drape, par fil, de Barnsley, 10, 11 et 12/4; damassé double, superfin, de Hambourg, 6, 7, 8 et 10/4; serviettes damassées, 5, 6 et 7/8; couvre-mains Huckaback; Diaper écossais et russe; toile à traversin; toile de Hollande pour fenêtres; bazar; courte-pointes couleur et blanches pour tables à toilette; idem Lancaster toute dimension; coton blanc et écru.
Coton à drape, 6, 8, 10 et 12/4.
Etoffes rayées à la Marlborough; Denims d'York, jeans tricotés; cotonnades; ginghams à meubles; étoffes à moustiquaires en fil et coton; idem à bobinet
DE MANUFACTURE CHINOISE:
2 cartons véritable crêpon chine, pour robe; châle crêpe chine, richement brodés, éventails en ivoire, découpés, étrangers, de la Chine, idem richement imprimés, idem en plumes, manches ivoire; idem unis, blancs et noirs; portefeuilles chinois en soie brodée; idem en soie peinte; idem en papier doré et argenté; 1,000 éventails à papillons à 5 cents la pièce.
THOMAS BRADY,
11mai—30 21, rue Chartres

A VENDRE.
APPAREIL RILLIEUX.
(9 Boucauts par 24 heures.)
FAUTE de forces et de cultures suffisantes sur l'habitation, sise à la paroisse St Charles, pour tirer tout l'avantage de dit appareil, les conditions seront avantageuses.
Plus 20,000 liv. noir animal Nos. 2, 4 et 5.
S'adresser chez le soussigné.
J. LEVOIS,
11mai 47, rue Chartres, au 1er.

MME SUZANNE BONNIER, accoucheuse, reçue à la Faculté de Paris, a l'honneur d'offrir ses services aux Dames de la Nouvelle-Orléans pour tout ce qui concerne sa profession.
S'adresser, pour références, à MM. les Docteurs
BAMIES, CARTIER, LABATUT,
BARBE, DELERY, LAMBERT,
BEUGNOT, DARET, TURPIN,
Et à M. P. SOULE.
Sa demeure est rue Tréme, No 166, entre St Pierre et Orléans. 20 dec—1an

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.
ONT constamment en main un approvisionnement de charbon de English Canal, Pittsburgh et Anthracite. Leurs bureaux sont au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Rempart et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1f

E. CLAUDE, Miroitier,
Successeur Chauvet & [illegible].
REPOLIT les vieilles GLACES et les remet à NEUF; encadrements, cadres, dorures en tous genres et autrement, tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Bohème au plus juste prix.
On prend à domicile. 18 janv—1an

F. HALLAND,
Rue Royale, No. 67,
PARTANT pour France, très incessamment, prie les personnes qui voudraient lui confier leurs ordres pour Paris, de le faire dans le plus bref délai. Il se chargera principalement des commissions d'ameublements et objets d'arts. 2 mai—1f

MME LOGAN, [illegible] Bourbon et Orléans, [illegible] de Nouvelle-Orléans, qu'elle vient d'ouvrir un ATELIER POUR LA COUTURE dans le genre de celle de Paris. Elle se charge de confectionner tout ce qui concerne la couture, tels que Robes, Manteaux, Chemises pour dames, Tabliers pour enfants, Chemises d'hommes, &c, &c.
Mme LOGAN reçoit directement de Paris, les gravures et les patrons les plus à la mode.
P. S. Tous les articles dont les dames de la Nouvelle-Orléans voudront bien la charger, seront faits avec un soin qui ne laissera rien à désirer et aux prix les plus modérés. 11mai

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.
Bureau No 24, rue du Camp.
LE soussigné dresse des plans, fait des devis des moulins et surveille l'érection de [illegible], des [illegible] pour presses à coton, sucreries, moulins à scie et à rabotter, &c.
Il fait aussi des dessins pour [illegible].
3 mars—3m [illegible]

[illegible] LOUISIANAISE [illegible]
[illegible]

Pour les lieux à bains—
Le bateau à vapeur ARKANSAS No. 4, pour la Baie St-Louis, la Pass Christian, Mississippi City et Biloxi, (en partant par les chars du rail-road Pontchartrain.)
Ce bateau fin marcheur, sous le commandement du capitaine H. E. KELLY, ayant été nouvellement meublé et disposé pour offrir toute espèce de commodités aux personnes qui vont visiter les endroits où l'on se baigne, fera régulièrement les trajets durant la saison.
Il partira comme suit:
De la Nouvelle-Orléans.
Lundi, après l'arrivée des chars de 6 heures du soir
Mercredi, 9 1/2 du matin.
Vendredi, 9 1/2 du matin.
Samedi, 6 heures du soir.
De Biloxi.
Dimanche soir, après les chars de 4 heures.
Mardi, " 4 "
Jeudi, " 4 "
Vendredi, " 4 "
Il y aura un sac aux lettres ouvert aux Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée, qui sera fermé une demi-heure avant le départ des chars.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
YOUNG, BLACKWOOD & Co,
30 mai—1f 28 et 29, Nouvelle Levée.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1849.
L'ELECTION de sept Directeurs de la nouvelle Compagnie de l'Assurance des Marchands aura lieu mercredi 20 juin, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie des Marchands, rue Royale.
Commissaires: LEVI PEIRCE.
JOHN PEMBERTON.
L. HERMANN.
E. CONREY Jr.
22 mai—td FELIX LABATUT.

AVIS.
Cours d'Anglais.
M. COURAULT a eu l'honneur, afin d'occuper dans son institution, rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, un cours d'anglais, le soir de 7 à 9 heures.
Les nouveaux venus d'Europe qui croient l'impérieux besoin de connaître la langue anglaise pourront l'apprendre moyennant 4 dollars par mois.
28mai

LE CONSERVATEUR.
Compagnie Anonyme d'Assurance Mutuelle sur la Vie.
PAR les soins du CONSERVATEUR, plusieurs personnes mettent en commun, pour un même terme, une somme quelconque, les intérêts en sont capitalisés tous les six mois, et se cumulent jusqu'au terme convenu, à cette époque, les survivants seuls partagent entr'eux, dans la proportion de leurs droits la masse formée par ces capitaux et ces intérêts composés.
Le bureau établi Passage de la Course, No. 9 entre les rues Bienville et Douane, est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures.
2mai—1f 6m.

Nègres laboureurs demandés.
ON demande 15 ou 20 bons NEGRES pour couper du bois; ils seront employés jusqu'à l'hiver prochain. S'adresser au bureau de
H. GILLY,
25mai—4f 84, rue St-Louis

Pipes à fumer.
200 CAISSES pipes à fumer le tabac, en très bonne ordre, en débarquement et à vendre à bas prix par CHS. MAILLOT,
25 mai—6 No. 30 rue de la Vieille Levée

CRÊMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES.
Sur la place St-Antoine.
COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 29 mars

Crême à la Glace—Salon sur l'Esplanade.
LES Messieurs et les Dames qui désirent respirer un air pur et jouir de la vue du fleuve et de la ville en prenant des glaces, limonades et sorbets, sont invités à aller visiter le salon ci-dessus nommé, situé vis-à-vis de la rue de l'Esplanade, où ils trouveront des friandises préparées de la meilleure manière. Le salon sera ouvert jusqu'à 9 heures du soir. JACOBI & Co. 14av—1f

MARCHANDISES SECHES.
A 25 pour cent au-dessous du prix coutant.
LA société existant sous la raison de commerce A. GALLOT & Co., devant être incessamment dissoute, toutes les marchandises composant le grand assortiment du magasin encoignure des rues CANAL ET DAUPHINE, sont offertes en vente à 25 pour cent au-dessous des prix de factures.
24 avril—1f

MAISON A LOUER, encoignure Bienville et Dauphine. S'adresser à
AUG. MOLIER,
26 mai Vieille Levée, No 22.

MANDREA DEL MEDICO est prié de passer chez le soussigné pour affaire qui le concerne. DOMINIQUE LANATA,
No. 9 et 11, rue Jefferson.

UN jeune homme bien recommandé et connaissant la droguerie trouvera une place en s'adressant au soussigné.
B. BONNABEL,
11mai Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

A LOUER—Un jeune NEGRE âgé de 14 ans, sain et intelligent, il sait habiller à servir à table, et conduit depuis 5 mois un cabriolet de médecin. C'est un bon sujet.
S'adresser au No. 24, Vieille-Levée. 17mai

A VENDRE—Un bon moulin à vannes, cylindres en fer de 20 pouces de diamètre, et d'environ 15 pouces de longueur, à vendre par
AUGUSTIN & THIBAUT.
14 mai Encoig. Conti

FOIN—500 balles 1re qualité, de Portsmouth, en débarquement du navire Jersey et à vendre par BAILEY & BAXTER,
77, Commune.

ABSINTHE, KIRSCH—30 caisses absinthe de Besançon,
10 caisses absinthe suisse de Jean Renaud,
30 do kirsch do do, à vendre par B. TALAMON,
23 avril 12, rue Royale

EN débarquement du navire Pactolus, venant de Bordeaux:—
15 quarts eau de vie marque Dupuy,
10 do do Sur [illegible] 1819 supérieure de la marque E. Geanty, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
22 mai—6 22 Vieille Levée

VIN ROUGE—24 barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Pactolus, de Bordeaux, à vendre par
AUG. MOLIER,
22 mai—4f 22, Vieille Levée

WHISKEY—16 barils Old Bourbon Whiskey, à vendre par J. & J. TARDOS,
24 mai 15 Conti.

Maison à louer.
RUE Vieille Levée, No. 47, entre Conti et Bienville. S'adresser à BERNADAS, au coin encoignure Conti et Levée. 22 mai—6

A LOUER—Le rez-de-chaussée de la maison No. 70, rue Royale, convenable pour un magasin. Possession sera donnée immédiatement. Pour les informations, s'adresser au No. 9 rue Bienville. 15 mai

MAISON A LOUER—Une maison rue de la Vieille Levée, No 86, possession pouvant être donnée immédiatement. S'adresser à
G. M. LUCAS,
5 mai 30, Bienville.

C. GODIN, Libraire-Relieur,
RUE DE CHARTRES No 133.
VIENT d'ajouter à son CABINET DE LECTURE bon nombre d'ouvrages et romans—les œuvres de Paul de Kock, édition entièrement neuve, y compris Taquinet, le bossu, dernier ouvrage de l'auteur; le Fils du Diable, par Paul de Féval, &c.
Conditions de l'abonnement—$1 par mois et $3 de dépôt, payables d'avance. 5mai

PLATRE—100 barils Coggins & Co, de Philadelphie, en déchargement du navire Phiah, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges,
14mai Troisième Municipalité.

CIMENT—200 barils Newark et Rosendale, en débarquement du navire Phiah, et à vendre à bas prix,
400 barils Nelson & Broers; 100 do Louisville; 30 do Romain, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, Magasins, et 11 Magasins Rouges,
14mai 3me Municipalité.

BRIQUES à feu—20,000 briques anglaises, en débarquement du navire Amazone, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20 Magasins, et 11 Magasins Rouges,
14mai 3me Municipalité.

CRINS à PLATRER—200 sacs, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
14mai 3me Municipalité

LATTES—200 liv. à arriver, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins et 11, Magasins Rouges,
14mai 3me Municipalité

CENDRES DE SODA—En boucauts, tierçons et barils, en déchargement, et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges,
14mai Troisième Municipalité.

CHAUX—14,000 barils chaux de Thomaston, Rockland, en débarquement du brick [illegible], à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
14mai 3me Municipalité

VIN ROUGE en barriques—60 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien; 15 do do do do St Emilion; 15 do do de Chateau Laffitte; 30 do do do de Montferrand; 20 do do do de Haut Talence; 24 demi barriques vin rouge vieux Margaux; 10 do do do de Médoc St Julien, 10 do do do de St-Estephe, à vendre par DUBUCH FRERES,
14mai 77, St Louis, entre Bourbon et Royale

VIN BLANC en demi barriques—25 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne.
45 barils vin blanc vieux Haut-Barsac.
30 do do do ordinaire Haut-Sauterne.
30 do do do Haut-Barsac, à vendre par DUBUCH FRERES,
14mai 77, St Louis, entre Bourbon et Royale

VIN ROUGE en caisses—30 caisses vin rouge vieux Château Cos-Destournel
25 c. vin rouge vieux Château-Laffitte.
25 " do do de Château-Margaux.
30 " do do en 1/2 b. Chateau-Margaux.
100 " do do ord. en grande b. do do
20 " do do premier grand vin Chateau-Haut-Brion, à vendre par
DUBUCH FRERES,
14mai 77, rue St-Louis, entre Bourbon et Royale

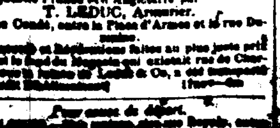

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par
T. LEDUC, Armurier.
28, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.
Raccommodage et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du magasin qui existait rue de Chartres sous la raison de Leduc & Co, a été transporté au susdit établissement. 11mars—1an

Pour cause de départ.
[illegible]

Comité de secours de la première Municipalité
A UNE assemblée tenue le 25 mai 1849 les résolutions suivantes ont été adoptées:
Résolu que la 1ère Municipalité sera divisée en 10 districts de la manière suivante, savoir:—1er District.—Entre les rues Remparts, Conti, Bourbon et Canal. 2e District:—Entre Bourbon, Conti, le fleuve et Canal. 3e District.—Entre Remparts, St Pierre, Bourbon et Conti. 4e District:—Entre Bourbon, St Pierre, le fleuve et Conti. 5e District.—Entre Remparts, St Philippe, Bourbon et Conti. 6e District.—Entre Bourbon, St Philippe, le fleuve et Conti. 7e District.—Entre Remparts, Esplanade, Bourbon, et St Philippe. 8e District:—Entre Bourbon, Esplanade, le fleuve et St Philippe. 9e District:—Entre Remparts, Canal, Carondelet, Bayou St Jean et Dumaine. 10e District:—Tout le reste du faubourg Tremé au-dessus de la rue Dumaine. Les personnes suivantes ont été nommées collecteurs par le président du comité:—
1er District, L. C. Duncan.
2e do Anth. Rasch.
3e do J. L. Kemper, G. Boyer,
4e do Lucien Herman,
5e do J. L. Fabre,
6e do Rev. Marchaut,
7e do T. W. Collins, Rev. Rousselon
8e do J. Rasner,
9e do N. Bowman, Rev. Lane,
10e do E. Barthe, Rev. Hagedorny.
Nouvelle-Orléans, 29 mai 1849.
J. L. FABRE, J. GENOIS,
Secrétaire. Président.
30 mai

AVIS.
JE fais savoir au public que dans le procès que j'ai eu avec M. A. Richard, jugement a été rendu en ma faveur ce jour, malgré tout ce que peut dire notre antagoniste, je suis obligé de faire mentir cet adage qui dit "qui paye gagne."
30 mai—3f E. ANTOGNINI.

REPONSE à l'avis publié dans l'Abeille du 28 courant, signé E. Antognini.
Quand on écrit, c'est pour être compris; or, n'ayant rien pu comprendre de ce que contient votre spirituel article, j'ai prié plusieurs de mes amis, plus-habiles que moi, de deviner les énigmes, et de vouloir bien me dire le mot de la vérité. Ils m'ont tous répondu que vous étiez trop malin pour eux. Ainsi veuillez donc parler dans un langage que l'on puisse comprendre, et je vous répondrai.
Nlle-Orléans, 30 mai 1849.
30 mai—4 A. RICHARD, 46, Conti.

DEMANDE D'UN JEUNE HOMME—On a besoin d'un jeune homme pour faire le travail ordinaire d'un magasin de marchandises sèches. On donnera la préférence à un qui parlerait le français et l'anglais et qui résiderait chez ses parents. S'adresser à C. M. SIMPSON,
30mai 18, rue Chartres

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTATEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE

CIGARES de la Havane—30,000 Regalias, Diadema, Rueda et San Carlos, en débarquement du brick Isabella Reed, à vendre par
J. N. RICULFI & Co,
26 mai 17, rue Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, constamment en magasin, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
26 mai 17 rue Commune.

Absinthe et Cognac
EN débarquement des navires Fides, du Havre et Pactolus, de Bordeaux:
100 caisses absinthe suisse, F. & L.
20 quarts de pipes eau de vie,
4 quarts de pipes 3/6 alcohol,
à vendre par F. ROUMIEU,
30 mai 38 rue de Louvre

TH. MOREAU
PARFUMEUR, rue Royale, No. 163.
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général, qu'il fera mardi prochain, 25 courant, l'ouverture d'un magasin pour Dames dans le local ci-devant occupé par Mme Ste-Rose Delaunay.
En raison du nouvel arrivé à sa maison de commerce le 5 du présent mois. Tout Moreau prévient qu'il vendra ses marchandises augmentées de cinquante colis arrivés depuis l'incendie, par les navires Oregon, Marion, Brunswick, Charlemagne et Fides, du Havre, à peu de prix sur beaucoup au-dessous du cours ordinaire pour débarrasser le local qu'il occupe se trouve trop restreint pour recevoir ces marchandises et celles qu'il attend.
Il est inutile de faire le détail des articles offerts aujourd'hui, le public sait que le magasin de Th. Moreau est un des mieux assortis en articles de parfumerie, tant du bon goût et principalement en ce choix considérable de chemises d'hommes.
MM. les COIFFEURS trouveront comme par le passé un assortiment complet des articles qui les concernent. 20 mai

AUX HABITANTS SUCRIERS.
LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Fonderie Lafayette de Plaquemine, est maintenant prêt à exécuter les ordres qui pourront lui être adressés pour les fontes de cette célèbre manufacture. Il tiendra constamment en main un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles, bouches à feu, &c.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
8mars 60, rue St Charles, au 1er

Riz de la Caroline.
VINGT-CINQ tierces riz en débarquement de la barque Savanne, et à vendre par
BERNARD TURPIN,
11 mai 31 Vieille Levée

ALCOOL—75 barils alcool, rectifiés, [illegible] pour cent, en débarquement et en magasin, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
enc. Magasins et Commune
Nathan Jarvis & Co sont les seuls agents pour la vente de l'alcool et des esprits pure manufacturés au laboratoire de l'Ohio. Ils sont prêts à en fournir autant qu'on en demandera, au plus bas prix et aux prix les plus bas. 16 dec

HABILLEMENTS.
No 13, RUE DU CAMP.
C'EST LA DERNIERE CHANCE!
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il termine en ce moment la vente de ses HABILLEMENTS, au prix coûtant; celui est positif. Ainsi, les personnes qui désireraient se pourvoir de bons habits pourront bien d'aller examiner son magasin. Il vend les Habits [illegible] drap noir superfin. 10
Idem, idem, en drap fin, noir et couleur 15
Idem, idem, drap moyen 12
Paletots, drap entre fin 6
Idem, idem, drap noir et brun, moyen 4
Idem, idem [illegible] 2
Pantalon, gris, fins 3
Pantalon en drap, noir superfin 6
Idem, moyen 4
Pantalons en étoffes, rayés et [illegible] 6 00
Aussi—Un bel assortiment de MANTEAUX et SURTOUTS, de VESTES en [illegible], etc., etc., à prix coûtant, jusqu'au 1er de mars.
M. BARRETT,
24 fév 13, rue du Camp.

GRAND ASSORTIMENT
DE MARCHANDISES SECHES
POUR LE PRINTEMPS.
LE soussigné a reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:
Jaconats français et anglais de couleurs et noirs; de demi-deuil et brillantés; indiennes claires, démodées et batistes d'Ecosse, à raies et à carreaux; guingans fil, fil et coton, et coton; toiles grises foncées et couleurs batiste; toile d'Irlande avec apprêt et sans apprêt; de Paris et Estopilles; toiles à drap, 6, 8, 10 et 12/4; de fil françaises; de pour taies d'oreillers et plaidies; mouchoirs batiste et toile à raies, blancs et imprimés, de toutes grandeurs; do à carreaux, rivière et brodés; batiste blanche et linon uni; damassé blanc et écru en 7, 8 et 10/4 pour nappes; serviettes damassées toile; services damassés en linge de Beauvais et en toile unie; nappes et serviettes damassées; œuvre Huckaback de toutes les qualités; toile de Russie et Crash; mouchoirs de fil et en couleurs et noirs; cravates jaconat blanc, et de batiste d'Ecosse en couleurs; étamines noires et alpacas noirs, et à couleurs; mousseline laine noire, alépines et chally noirs; baréges noirs unis, damassés à raies et à carreaux; satinet de unis et damassés; mousseline soie et grenadine pour robes; crêpe d'été noir pour habits et pantalons; nankin et coutil blanc et en couleurs et mousseline blanche unie; mousselines unies brochées; jaconats blancs, coton batiste et mousselines unies et mousselines, batistes de l'Inde; mousselines brodées blanches et en couleurs; mousselines à carreaux et à raies de dentelles et brodées pour rideaux et moustiquaires; rideaux mousselines, brodés et à bordure pour moustiquaires; brin fil et en coton pour moustiquaires; nappes damassées couleurs, des et petits, plaidies de soie et mérinos pour hommes et pour femmes; chemises coton et calecons mérinos et coton pour hommes; bas anglais et allemands blancs et en couleurs pour femmes et pour enfants, chaussettes, coton blanc, écrus et en couleurs pour hommes et enfants; chaussons en fil blanc et en coton; bas de coton et soie, mérinos, soie et gris, pour hommes, femmes et enfans;—(cravates noires et en couleurs, pour robes et marges voiles, dentelles taffetas et satin noir et en couleurs, mouchoirs foulards, en soie, pour hommes et enfants, Rubans taffetas et satin, des numéros 1 à 12, en couleurs et noirs; bas soie, unis, noirs et blancs; de fil d'Ecosse, unis et brodés; gants fil, noirs et blancs, courts et longs; mitaines filet, do do; gants fil d'Ecosse, pour hommes, femmes et enfans; dentelles de fil Valenciennes et autres; dentelles coton ferglon, imitation, Valenciennes et autres; dentelles noires, en soie et coton; bobbinet unis et manchettes, blanc et noirs. entredeux et festons, jaconat et mousseline; cols et pèlerines mousseline, brodés; épingles, aiguilles, agraphes et cordonnet, boutons de nacre, de fil et de métal; fil pour habits et pantalon; fil à coudre, en fil; galons coton et bordures pour matelas; coton à coudre et fil peloté de toutes les qualités; courte pointes piquées, pour lits et pour toilette, blanches et en couleur; basin à raies et pour meubles; drap noir et cassimère française, noirs et en couleur; indiennes Perse et en couleurs rouges, jaune et bleu pour meubles; indiennes américaines en couleurs, noires et bleues; cotons blancs et écrus de 3 à 12/4; cotons croisés blanc et écrus; coutil coton et guingan fil pour matelas; rayé et toile de Russie à carreaux pour chemises et robes; cotonnades françaises et américaines; flanelle blanche et en couleurs, couvertes de laine de toutes les dimensions; tapisseries; linseys et toiles pour pantalons de nègres, &c. &c.
CHAS. A. BARRIERE,
26fév 28, Chartres.

Maison Rouge entre les deux Marchés.
PAUL ALDIGE & CO.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord les articles suivants, qu'ils offrent à vendre bien au-dessous des prix ordinaires. Ils engagent les personnes qui ont besoin d'articles de printemps à venir visiter leur stock.
Mousselines imprimées, grands nouveautés,
Baréges, différentes nuances et qualités, etc., etc.
Mousselines à moustiquaire, par 10, 12 et 16 yardes, à carreaux, carreaux en fleurs, damassées, etc.
Brin fil uni blanc, de à carreaux, sans apprêt,
Do do par 10, 12 et 16 yardes,
Do de Sore, uni et à carreaux,
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 12/4,
Mousseline batiste et mousseline assortis en qualité.
Plaidies, toiles d'Irlande, Bretagne, et à drape, Batiste d'Ecosse, pour robes, nouveaux dessins, Guinghams écossais et rayés,
Mouchoirs blancs pour robes, unis, à carreaux, rayés, [illegible], brodés, etc.,
[illegible]
[illegible]